

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●



LE CAHIER DU MNS

Piscine

Islandia

Rue GardennToull AR Werzhid

22500 Paimpol

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Guingamp
EP *Paimpol*
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

1 : Horaire de l'établissement

- 1.1 Les horaires
 - 1.1.1 Période scolaire
 - 1.1.2 Période extra scolaire
- 1.2 Le planning MNS
- 1.3 Organigramme

2 : Le personnel surveillant

- 2.1 Arrivée sur les bassins
- 2.2 protocole de sortie du Robot
- 2.3 le dispositif de surveillance

3 : La surveillance

- 3.1 Le protocole de surveillance
- 3. Les signes objectifs de la noyade
- 3.3 Les perturbateurs de la surveillance
- 3.4 Les angles morts
- 3.5 Plan de surveillance bassin sportif
- 3.6 Plan de surveillance bassin ludique
- 3.7 Rappel

4 : L'attitude du personnel surveillant

- 4.1 Rappel du R.I
- 4.2 La posture
- 4.3 Le prêt de matériel

5 : Les situations de secourisme

- 5.1 Les différents cas

- 5.1 Les conduites à tenir
- 5.3 POSS DIGEST

6 : L'animation

- 6.1 Les groupes aquagym
- 6.2 L'ENE
- 6.3 L'ENA
- 6.4 Les stages vacances

7 : Traçabilité

- 7.1 Les fiches de contrôles préalables
- 7.2 La traçabilité des interventions
- 7.3 Le contrôle sanitaire

8 : Les attestations délivrées

- 8.1 Les diplômes et habilitations

9 : Les différents protocoles d'accueil

- 9.1 Natation scolaire
- 9.2 ENE
- 9.3 Stages vacances
- 9.4 Les groupes et les ALSH

10 : La fin de journée

- 10.1 La mise à l'eau du robot
- 10.2 La fermeture

1 - HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT-

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

Horaires ouvertures publiques

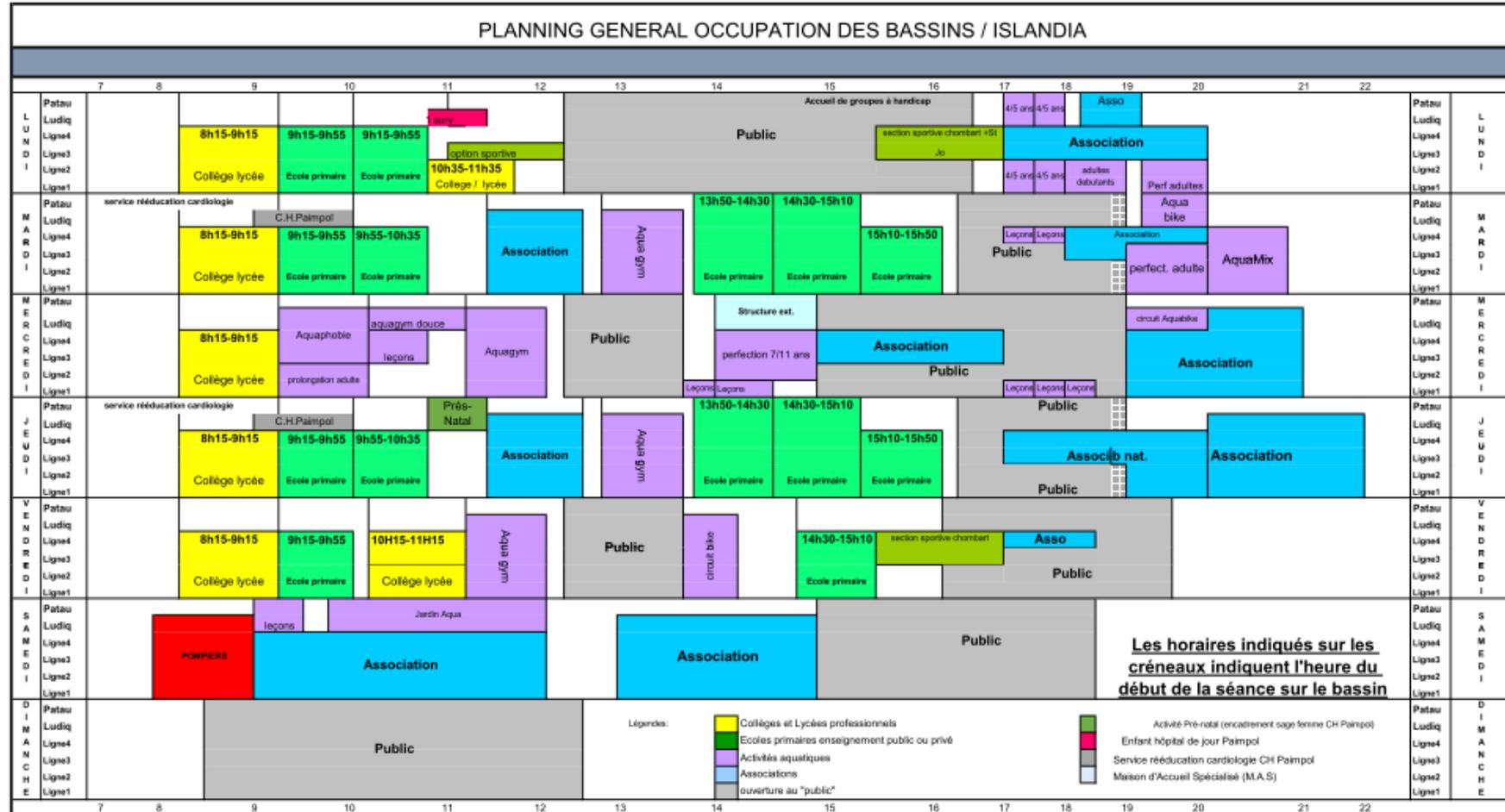
Période scolaire	
Lundi	12h15-16h30
Mardi	16h15-19h00
Mercredi	12h15-13h30 / 15h00-19h00
Jeudi	16h15-19h00
Vendredi	12h15-13h30 / 16h00-19h30
Samedi	15h00-18h30
Dimanche	8h30-12h30
Jours fériés	<i>fermé</i>

Vacances scolaires (ZONE B)	
Lundi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Mardi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Mercredi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Jeudi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Vendredi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Samedi	10h00-12h30 / 15h00-18h00
Dimanche	08h00-12h30
Jours fériés	<i>Fermé</i>

1.1.1 - OCCUPATION DE L'ETABLISSEMENT par catégorie d'usager

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
 Reçu en préfecture le 30/09/2024
 Publié le
 ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

- Période scolaire -



1.1.2 - OCCUPATION DE L'ETABLISSEMENT par catégorie d'usager

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
 Reçu en préfecture le 30/09/2024
 Publié le
 ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

- Période Vacances scolaires -

		PLANNING GENERAL OCCUPATION DES BASSINS / ISLANDIA priode vacances scolaires																
		7	8h	9h	10	12	12h30	13	14	15	18	18h40	19	20	21	22		
L U N D I	Patau Ludiq Ligne4			centre loisir					Association								Patau Ludiq Ligne4	L U N D I
	Ligne3			association		PUBLIC			Association		PUBLIC		Cours				Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
M A R D I	Patau Ludiq Ligne4			Association					centre loisir								Patau Ludiq Ligne4	M A R D I
	Ligne3			association		PUBLIC			association		PUBLIC		Cours				Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
M E R C R E D I	Patau Ludiq Ligne4			centre loisir					centre loisir								Patau Ludiq Ligne4	M E R C R E D I
	Ligne3			association		PUBLIC			association		PUBLIC		Cours				Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
J E U D I	Patau Ludiq Ligne4			Association					centre loisir								Patau Ludiq Ligne4	J E U D I
	Ligne3			association		PUBLIC			association		PUBLIC		Cours				Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
V E N D R E D I	Patau Ludiq Ligne4			centre loisir					centre loisir								Patau Ludiq Ligne4	V E N D R E D I
	Ligne3			association		PUBLIC			association		PUBLIC		Cours				Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2			club													Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
S A M E D I	Patau Ludiq Ligne4																Patau Ludiq Ligne4	S A M E D I
	Ligne3					PUBLIC					PUBLIC						Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	
D I M A N C H E	Patau Ludiq Ligne4																Patau Ludiq Ligne4	D I M A N C H E
	Ligne3					PUBLIC					PUBLIC						Patau Ludiq Ligne3	
	Ligne2																Patau Ludiq Ligne2	
	Ligne1																Patau Ludiq Ligne1	

1.2 - Le Planning des MNS Période scolaire

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

- Le Planning hebdomadaire
- Une ligne par MNS
- Couleurs liées à une activité :
 - Scolaire
 - Aqua gym
 - Surveillance
 - Prépa-pédagogique
 - Prépa-physique
 - Administration
 - Autre...

VOLUME HORAIRE ISLANDIA 2024-2025 nouveaux plannings activités
HEURES BASSIN MNS - Pour 5 ETP

	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	TOTAL HEURES MNS	
LUNDI	1																	7,50
	2																	5,75
	3																	7,25
	4																	5,25
	5																	1,50
MARDI	1																	9,25
	2																	8,00
	3																	1,50
	4																	10,00
	5																	8,50
MERCREDI	1																	1,50
	2																	9,50
	3																	9,50
	4																	6,75
	5																	7,50
JEUDI	1																	8,25
	2																	7,00
	3																	6,75
	4																	1,50
	5																	6,75
VENDREDI	1																	5,50
	2																	1,50
	3																	6,00
	4																	7,75
	5																	7,00
SAMEDI	1																	8,50
	2																	8,50
	3																	0,00
	4																	0,00
	5																	0,00
DIMANCHE	1																	7,50
	2																	7,50
	3																	0,00
	4																	0,00
	5																	0,00

SECONDAIRE	PRIMAIRE	COURS	SURVEILLANCE	AQUAGYM	REUNION	habillage déshabillage	ADMINISTRATIF	PREPA PEDA	PREPA PHYS	PREPA AQUA	TOTAL	189,25
------------	----------	-------	--------------	---------	---------	---------------------------	---------------	------------	------------	------------	-------	--------

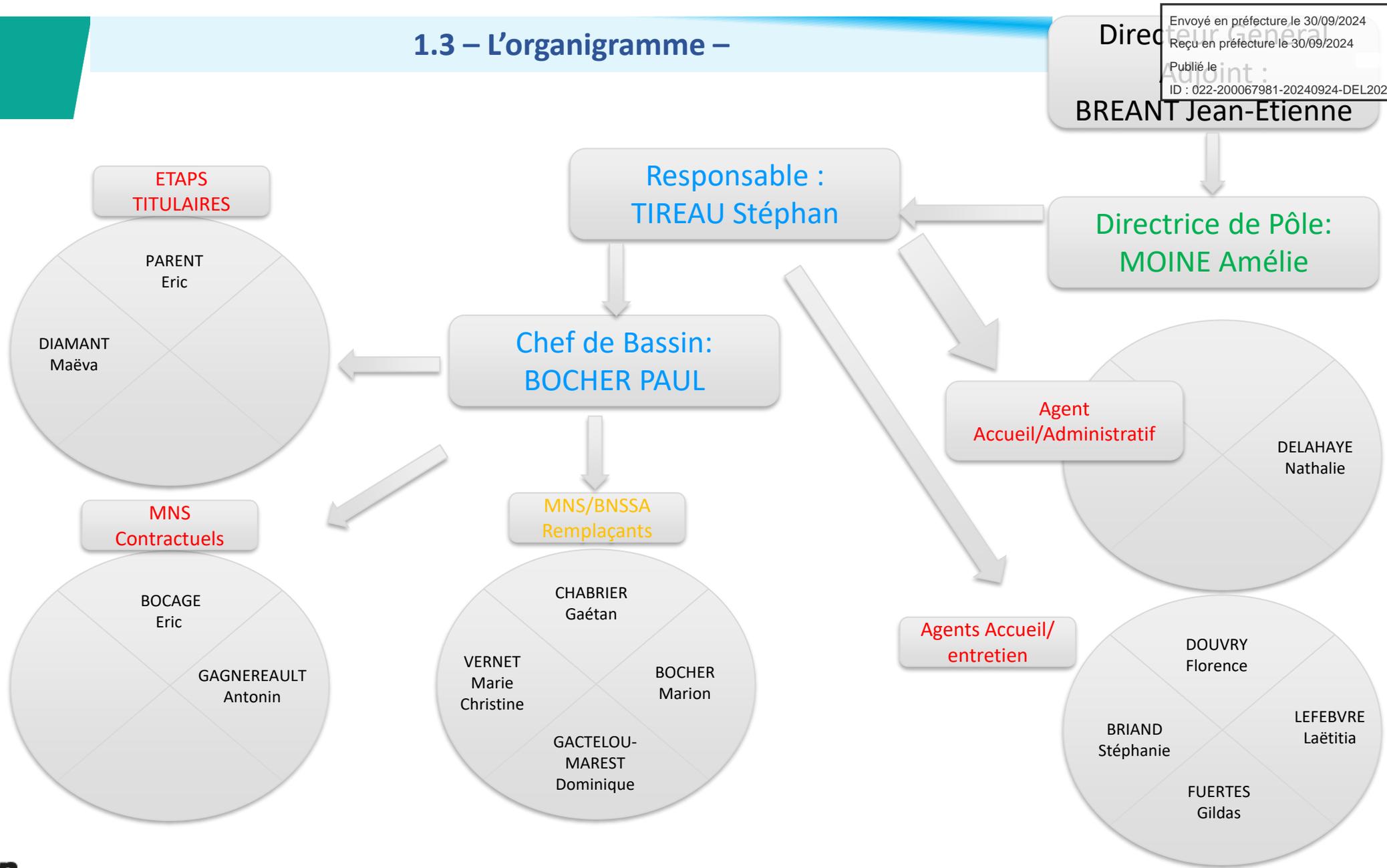
TEMPS SUPPLEMENTAIRES	Nombre heures	Nombre MNS	TOTAL heures
PREPA PEDA	2,5	5	12,5
PREPA PHYSIQUE	1	5	5
ADMINISTRATIF	10,5	1	10,5
CHANGE	4	5	20
			0

TOTAL	nombre heures semaine MNS	Mois hebdo MNS
189,25	35	5,407142857

	MNS	Total semaine sans weekend
Maïva	1	32,00
Eric B	2	31,75
Antonin	3	31,00
Eric P	4	31,25
Paul	5	31,25
Total		157,25

1.3 – L'organigramme –

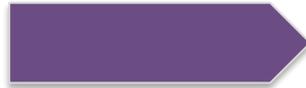
Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE



2.1 Arrivée sur les bassins

- ✓ Vérification des résultats de l'analyse de l'eau des bassins
- ✓ Vérification visuelle des bassins
- ✓ Essai transmission
- ✓ Vérification du sac de secourisme/renseigner la feuille de traçabilité
- ✓ Vérification des plannings du jour
- ✓ lecture de la main courante
- ✓ Port de vêtement de travail avec le logo obligatoire

2.1 protocole de sortie de l'eau – Robot-



Ramener le robot jusqu'à l'endroit de la sortie d'eau en utilisant la télécommande



Présenter le robot devant la paroi poignée et drisse de sortie face à vous



Quand le robot est au pied du mur appuyer sur le bouton STOP de la télécommande



Saisir la drisse de sortie par le flotteur et tirer dessus pour hisser le robot hors de l'eau



Quand le robot est à fleur d'eau saisir la poignée et le charger sur le chariot de transport



Sur le tableau de commande, basculer alors l'interrupteur 1/0 sur 0 et débrancher le cordon d'alimentation de la prise secteur



Débrancher le câble du robot pour éviter tout suintement d'eau vers la prise d'armoire ou infiltration d'eau suite à une éventuelle avarie sur le câble



Ranger le câble en l'enroulant sur l'enrouleur



Ranger le robot dans l'angle du bureau MNS (a nettoyer)

2.3 le dispositif de surveillance



Au moins **1 MNS/BNSSA** par bassin



1 pour les 2 bassins en **début ou fin de journée suivant la l'affluence moyenne ou faible** et **pendant les pauses**.
Cette situation doit être exceptionnelle et sous la responsabilité des maitres-nageurs ou BNSSA en poste.
Dans le cas de pause elle ne devra pas excéder 10 minutes

3.1 le protocole

- une surveillance constante, exclusive et mobile...
- Tout appareil électronique interdit (téléphone portable, tablette...)
- une surveillance mobile et active : toutes les 10 minutes
- une rotation de postes (toutes les 30mn)et une pause régulière (10mn toutes les heures)
- une levée de doute obligatoire après une distraction et intrusion de tâches** (soins, renseignements, communication, rangement...)
- Possession d'un moyen de communication constante avec le reste de l'équipe (Talkie)
- Surveillance à deux « côte à côte » proscrite
- Utilisation des «chaises MNS» obligatoire lors de séquences assises (notion de poste)
- La désignation d'un chef d'agrée secourisme et intervention POSS chaque jour (voir planning)

3.2 les signes de reconnaissance de la noyade

La reconnaissance des signes de la noyade :

1. La tête du baigneur en partie immergée
2. Les yeux vitreux
3. Tête renversée en arrière bouche ouverte
4. Hyperventilation ou halètement
5. Cheveux rabattus sur le front sans réaction
6. Yeux fermés trop longtemps
7. Position verticale agitant les bras sans s'aider des jambes
8. Une nage inefficace et saccadée
9. des tentatives pour se mettre sur le dos
10. semble vouloir gravir une échelle

3.3 Les perturbateurs de la surveillance

Intrusion des tâches :

- le conseil pédagogique
- Le passage de test
- La prévention des risques sur les plages
- Les soins
- Le rangement de matériel

La distraction:

- Les discussions trop longues avec les autres membres du personnel (en direct ou par talkie)
- Les animations (aqua gym, cours...)
- **Le téléphone INTERDIT**
- Quitter son poste sans se faire remplacer (pour un motif futile)

La Fatigue par l'absence de pause:

- Pas respecter les pauses obligatoires
- Faire du sport pendant ses pauses
- Rester actif au bord du bassin pendant les pauses (conseils, test...)
- Cumul d'heures trop important (imposé ou proposé)

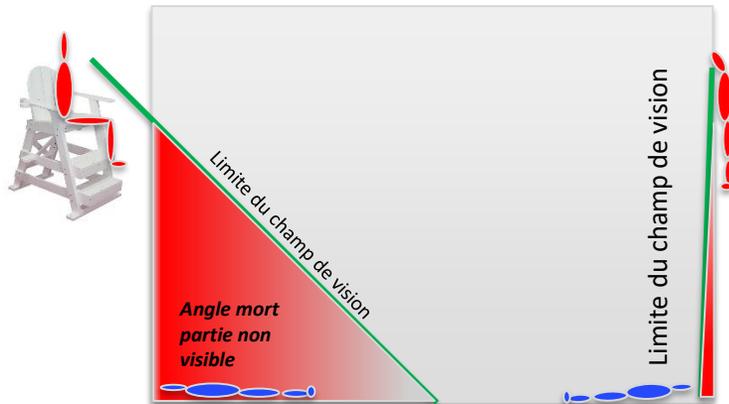
3.4 les angles morts et leurs gestions

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

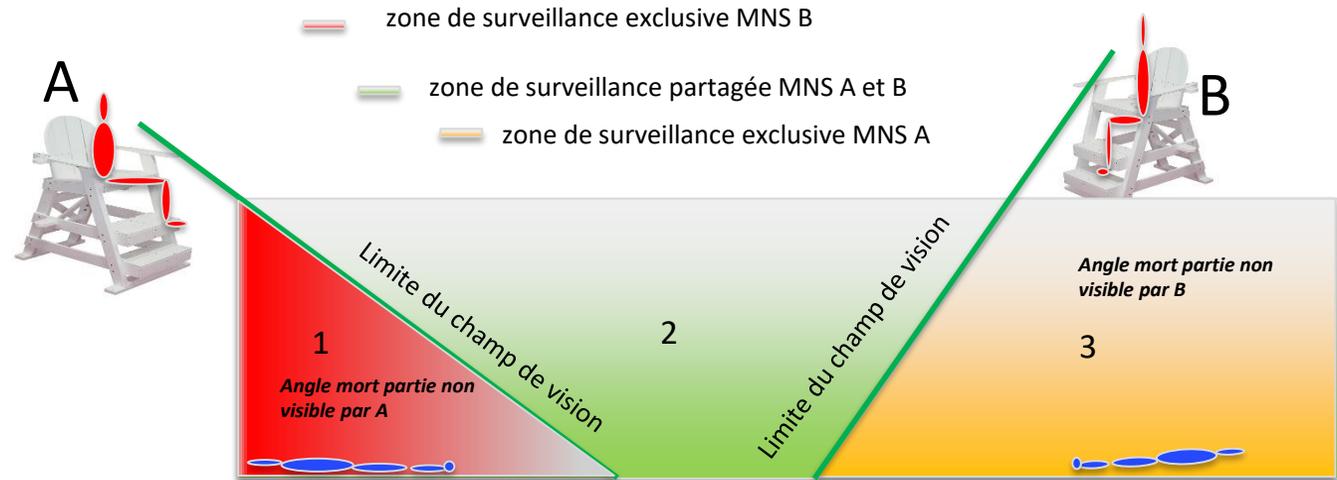
Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE



- Les angles morts constituent un obstacle à une surveillance uniforme et sécurisée de l'ensemble du bassin en poste fixe. Il est important de placer la chaise de manière à diminuer la zone d'angle mort et de rester vigilant en se gardant en mémoire les entrants dans cette zone...
- Une alternance entre le poste de surveillance et une surveillance mobile dans la zone de surveillance permet d'assurer une surveillance uniforme et sécurisée.
- La surveillance à deux permet de diminuer la mobilité du MNS en répartissant les zones de « pleine » surveillance sans angle mort.



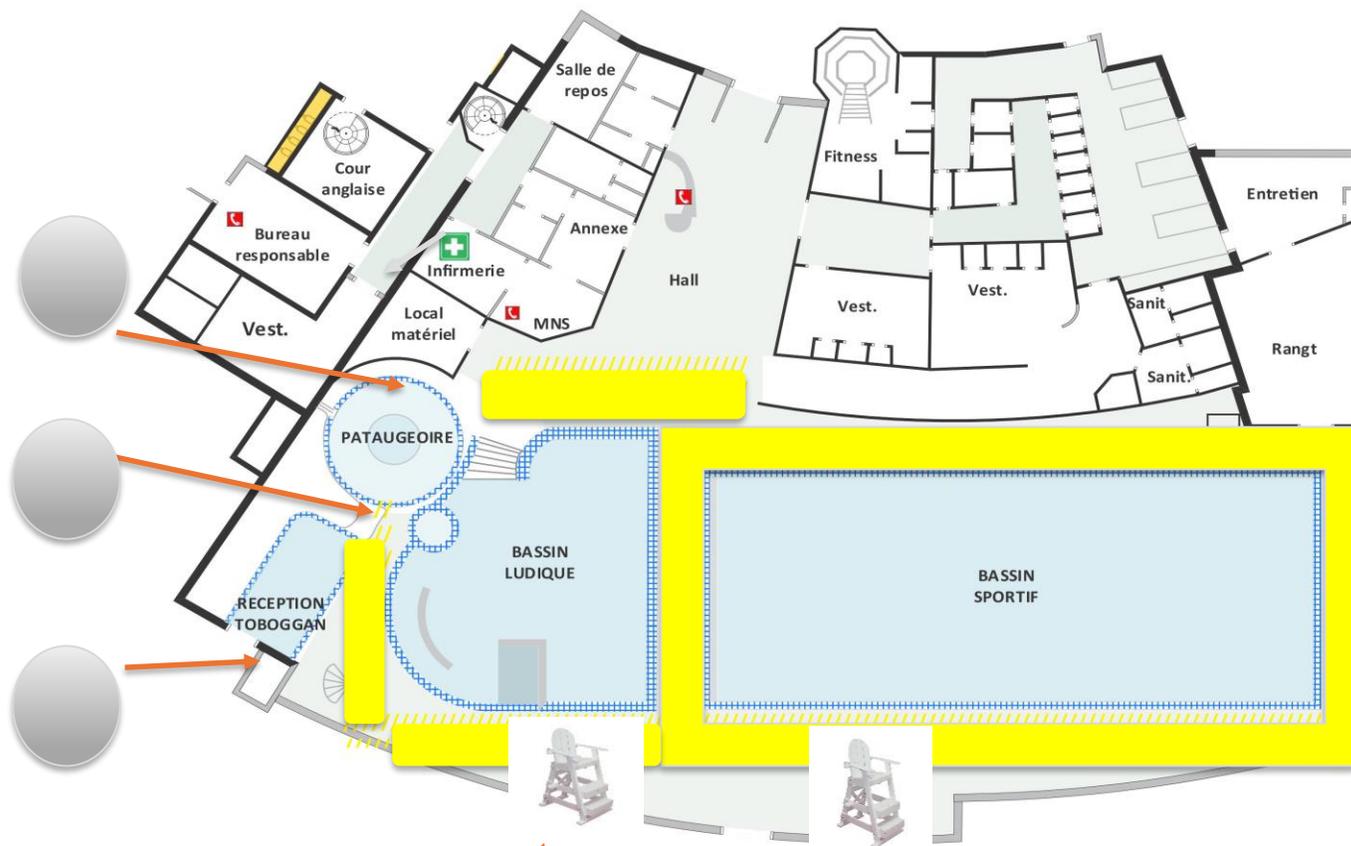
Chaque MNS se doit, en pleine connaissance de cause et en s'appropriant les outils qui lui sont donnés, d'assurer une surveillance constante, exclusive et mobile, en tenant compte du nombre de surveillants, des angles morts et des aides à la surveillance (miroir).

3.5 PLAN DE SURVEILLANCE ET ZONE DE SURVEILLANCE BASSINS

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le _____
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

 Zone de surveillance MNS

Miroirs d'aide à la suppression d'angle mort depuis les postes de surveillance



Chaises de surveillance mobiles

3.7 RAPPEL important

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

Avant la surveillance



- Avoir une bonne connaissance et maîtriser le POSS
- Avoir acquis et entretenu des connaissances
- S'être entraîné avec des mises en situations, complexes et évaluées
- Vérifier le matériel avant de prendre son poste

Pendant la surveillance



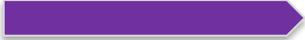
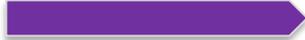
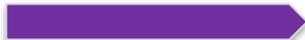
- Evaluer les risques potentiels, les dangers...
- Savoir s'adapter à son environnement
- Valoriser les postes en hauteur et circulants tout en adoptant de véritables techniques de surveillance
 - balayage visuel de la zone toutes les 30 secondes...
 - comptage
 - Poste fixe
- Respecter les pauses
- Levée de doute systématique lors d'une rupture de la surveillance par un contrôle tout autour des bassins

Les interdictions



Ne jamais laisser un bassin sans surveillance
Limitier les distractions et les intrusions de tâches
Ne pas se reposer sur les baigneurs ou sur les collègues pour détecter une anomalie.

4.1 Le Rappel du RI -

-  Interdiction de courir
-  Apnées interdites
-  Port du bonnet de bain
-  Interdiction de circuler habillé sur les plages des bassins
-  Palmes tolérées dans le couloir spécifié, autorisation levée si fréquentation trop importante

4.2 – La posture -

- Jeux de ballon à la discrétion du MNS de surveillance
- Pas de jeu de ballon bassin sportif
- Pas de surveillance depuis l'infirmierie
- Deux à quatre couloirs de nage matérialisés (lignes) à la discrétion du MNS de surveillance
- Utiliser lorsque nécessaire les panneaux d'annonce (couloirs réservés, etc ...)
- Attention à la dispersion due au bavardage avec le public
- Attitude courtoise et polie en TOUTE circonstance.
- ~~Au toboggan : autorisation hors règlement intérieur à la discrétion du MNS et sous son entière responsabilité.~~

4.3 Le Prêt de Matériel

- ▶ Planches , anneaux, frite, à l'appréciation MNS selon fréquentation
- ▶ Autorisation du matériel personnel, si bien rincé à l'appréciation du MNS
- ▶ Brassards-ceinture
- ▶ Ballon uniquement bassin ludique

5.1 – Les situations

Situations	Périodes	Créneaux	Usagers
1 <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 MNS/BNSSA ➤ 1 agent d'accueil ou 1 agent d'entretien ➤ 1 agent d'accueil et 1 agent d'entretien <ul style="list-style-type: none"> • 1 technicien (si présent) / Direction (si présente) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires • Vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture public • Créneaux lycées ou collèges • Créneaux primaires • Créneaux activités ou cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Public, usagers • Scolaires • Activités / cours, inscrits • Groupes encadrés, inscrits • ACM (accueils collectifs mineurs)
2 <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 à 4 MNS/BNSSA ➤ 1 agent d'entretien <ul style="list-style-type: none"> • 1 technicien (si présent) / Direction (si présente) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires • Vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture public • Créneaux lycées ou collèges • Créneaux primaires • Créneaux activités ou cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Public, usagers • Scolaires • Activités / cours, inscrits • Groupes encadrés, inscrits • ACM (accueils collectifs mineurs)
3 <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 à 4 MNS-BNSSA ➤ 1 agent d'accueil ➤ 1 agent d'entretien <ul style="list-style-type: none"> • 1 technicien (si présent) / Direction (si présente) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires • Vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture public • Créneaux lycées ou collèges • Créneaux primaires • Créneaux activités ou cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Public, usagers • Scolaires • Activités / cours, inscrits • Groupes encadrés, inscrits • ACM (accueils collectifs mineurs)
4 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Agent d'entretien seul / Technicien seul (en l'absence des MNS-BNSSA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires • Vacances scolaires 	Créneaux associatifs Matin et soir, entretien et ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Membres association

5 - Les DIFFERENTES SITUATIONS – SECOURISME--

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

5.2 - Les conduites à tenir

	La situation	LE(S) MNS	Agent accueil entretien	Direction/Chef de bassin
Bobologie	Situation 1-2-3-4	MNS	Prioritairement pris en charge par les agents d'entretien	Direction/Chef de bassin
SECOURS NON URGENT	Situation 1	Reste en surveillance si ACTEC qualifié Sinon évacuation des bassins	1 agent accueil entretien vient en renfort pour effectuer les gestes si qualifié. Sinon aide à l'évacuation des bassins	Vient en renfort
	Situation 2	Un MNS effectue les gestes/ Le reste de l'équipe reste en surveillance ADAPTEE	1 agent accueil entretien vient en renfort bassin si besoin	Vient en renfort
POSS DECLANCHE <i>Voir tableau complet page suivante</i>	Situation 1-2-3	EVACUATION DES BASSINS / 1 MNS EFFECTUE LES PREMIERS GESTES	1 agent accueil entretien vient en renfort bassin / Fermeture de la caisse	Vient en renfort
	Situation 4	EVACUATION DES BASSINS / Cadre de l'association EFFECTUE LES PREMIERS GESTES	1 agent accueil entretien vient en renfort bassin / Fermeture de la caisse	Vient en renfort

5.3 - POSS DIGEST – Les conduites à tenir

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

SURVEILLANT	ACCUEIL	AGENT D'ENTRETIEN	TECHNICIEN	DIRECTION
<p><u>1 MNS au ludique + 1 sportif</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Porter secours et faire le bilan ➤ informer son/ses collègues par talkie de la gravité accident <p><u>2 MNS-BN SSA</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclencher alarme POSS Evacuer - Prendre le matériel ➤ Rejoindre collègue avec victime ➤ Alerter les secours ➤ Procéder gestes secours en équipe ➤ Attendre l'arrivée des secours <p><u>3 MNS/BN SSA</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evacuer totalement bassins + espace détente ➤ Rejoindre collègues au ludique ou sportif après l'évacuation <p><u>4 MNS/BN SSA</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evacuer totalement bassins + espace détente ➤ Rejoindre collègues au ludique ou sportif après l'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermer caisse ▪ extinction de l'alarme POSS ▪ message d'évacuation bassins français/anglais ▪ Garder les téléphones raccrochés ▪ ne répondre qu'aux appels des services de secours. ▪ rester à l'accueil ▪ interdire accès vestiaires pour les nouveaux usagers, ▪ gérer sortie des clients suite à l'évacuation, ▪ (si besoin) évacuer hall d'accueil ▪ mettre en place périmètre de sécurité ▪ Avertir par téléphone la Direction ou son représentant désigné ou le cadre d'astreinte si pas joignable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêter ses tâches ➤ Sécuriser sa zone de travail ➤ Fermer le local d'entretien à clef si nécessaire ➤ Aller au bassin : éteindre alarme POSS / couper animations (bouton d'arrêt urgence) si pas déjà fait ➤ Evacuer usagers ➤ Evacuation totale : plages-bassins-annexes-toboggan et espace détente. ➤ S'assurer que « ALERTE secours » par les MNS a été passée ➤ Prendre en charge l'accueil des secours <p style="text-align: center;">DOIT SE METTRE A LA DISPOSITION DES MNS</p>	<p>Si présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrêter ses tâches ○ Sécuriser sa zone de travail ○ Se rendre sur le bassin. ○ Aider agent d'accueil (et/ou agent entretien) à évacuer bassins et espace détente ○ se mettre à disposition des MNS 	<p>Si présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonne et supervise le déroulement du POSS ; ✓ si besoin, se met à disposition des MNS ✓ si besoin procède avec eux aux gestes de secours

6.1 Les groupes aquagym

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Aqua douce			10h15-11h00			
Aquagym		12h45-13h30	11h15-12h00	12h45-13h30	11h15-12h00	
100% bike		19h15-20h00			19h40-20h20	
Aqua mix		20h00-20h45				
Circuit Bike			19h00-19h45		13h30-14h15	

6 - L'ANIMATION –

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

6.2 Cours natation enfant

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
4/5 ans	17h00-17h30 17h30-18h00					
Non-familiarisé			17h30-18h00			
Familiarisé		17h30-18h00 17h00-17h30	14h30-15h00 17h00-17h30 18h00-18h30			
Prolongation		14h00-14h30	10h15-10h45			9h00-9h30
Perfectionnements			14h00-15h00			

6.3 Cours natation Adultes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Aqua phobie			18h-18h45			
Débutant			9h15-10h00 9h15-10h00			
Prolongation						
Perfectionnement	19h00-19h45	19h00-19h45				

- 6.4 Les stages natation vacances

A chaque vacances scolaires des stages de natation sont proposés.

- Stage de 5 cours de 45 mn
- Possibilité de s'inscrire pour les 2 semaines

Planning						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
GROUPE 1	9h15-10h	9h15-10h	9h15-10h	9h15-10h	9h15-10h	rattrapage
GROUPE 2	14h15-15h	14h15-15h	14h15-15h	14h15-15h	14h15-15h	rattrapage
GROUPE 3	18h00-18h45	18h00-18h45	18h00-18h45	18h00-18h45	18h00-18h45	rattrapage

7 . LA TRACABILITE –

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
 Reçu en préfecture le 30/09/2024
 Publié le
 ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

7.2 La traçabilité des interventions

Les fiches Bilans en cas de secours non urgent et de déclenchement POSS

Le cahier main courante (coupures...)

DATE	HEURE	NOM	PRENOM	AGE	SYMPTOMES	DETAIL DES SOINS	EFFECTUES PAR	PRISE EN CHARGE
2/03/23	17h40	ANS	BIBOU LOM	9ans	wupre profonde ed gauche (Fi)	Désinfecter + avec compresse + bandage	Pauline / Christine	NON
3/03/23	10h30	SELLAIS	Louane	8ans	wupre profonde right de la main pale	Désinfecter + compresse + bandage	Morgaux	NON
19/02/23	19h05	Buisson	Loeas	12ans	wupre sous la gauche (profondeur)	Couverture + Désinfection + bandage	Sebastien	NON mais danger vers jugulaire par venefal
14/03/23	17h50	Carrière	Raphaël	7ans	coup de pied dans le nez / epistaxe	mouchage + sang dans le nez	Seb H	RAS
16/03/23	17h40	de Larasse	Lola	9ans	pege enflure de la jambe droite (blessure récente non connue)	Désinfecter + avec compresse + pansement adhésif	Christelle ST	NON
17/03/23	11h50	CELLIER	Océane	12ans	pege enflure de la jambe droite (blessure récente non connue)	Désinfecter + avec compresse + pansement	Emilie Christelle ST	NON
27/03/23	10h20	HAMON	RAOUL Anno.	10ans	wupre majeur nez avec bandage	pansement	Seb	école Plogon
04/05/23	3h50	POULAIN	LINA	05/06	wupre cuir chevelu au-dessus de la tete	Désinfecter + nettoyage autour de la plaie + pose d'une compresse + pansement	François	NON mais danger vers artère par venefal
26/05/23	12h00	Ethan	PASCANTHOEN	11	wupre ostéob	Désinfecter + pansement	Delia Gade	N/M
08/06/2023	15h40	Ambroise	Hautville	11ans	wupre doigts à point	soins désinfectant	Morgan	N/M

Ces registres se trouvent dans le bureau MNS sur les plages entre le bassin sportif et ludique – et ou dans le local MNS

7 . LA TRACABILITE –

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
 Reçu en préfecture le 30/09/2024
 Publié le
 ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

7.3 Le carnet sanitaire

L'analyse de l'eau en chlore libre, actif et combiné est obligatoire chaque jour, ainsi que la vérification de la valeur en PH.
 Il est réalisé par notre prestataire de service le matin et par nos équipes l'après midi. Soit Un personnel accueil entretien, soit un MNS.
 Les résultats sont à consigner dans le carnet sanitaire(voir ci-joint).

Date : le 3 octobre 2019 311

1	Référence du Bassin			
2	Point de Prélèvement	PB GB	Judi Jabo patio Spa	
3	Heure de Prélèvement	7h00	8h45	
4	Transparence			
5	Température de l'eau			
6	Température de l'air			
7	pH			
8	Libre DPD 1	mg/l	7,45	7,25
9	+ DPD 2	mg/l	1,42	1,38
10	Total + DPD 3	mg/l	1,68	1,87
11	monochloramine	mg/l	1,97	1,85
12	d & trichloramine	mg/l	1,84	2,34
13	Combiné	mg/l	0,26	0,43
14	stabilisant	mg/l	0,59	0,51
15	Libre Actif	mg/l	0,86	0,95
16	Débit de désinfectant			
17	Débit de réactif			
18	Débit de recyclage			
19	Huclier S			
20	Référence du Bassin			
21	Point de Prélèvement	PB GB	Judi Jabo patio SPA	
22	Heure de Prélèvement	14h00		
23	Transparence			
24	Température de l'eau			
25	Température de l'air			
26	pH			
27	Libre DPD 1	mg/l	7,50	7,11
28	+ DPD 2	mg/l	1,31	1,30
29	Total + DPD 3	mg/l	1,68	1,67
30	monochloramine	mg/l	1,86	1,83
31	d & trichloramine	mg/l	1,91	1,94
32	Combiné	mg/l	0,34	0,34
33	stabilisant	mg/l	0,25	0,38
34	Libre Actif	mg/l	0,59	0,88
35	Débit de désinfectant			
36	Débit de réactif			
37	Débit de recyclage			
38	Huclier H			
39	Appoints			
40	relevés journaliers des compteurs		Autres analyses	
41	Heure	Basin n°	Basin n°	TH TH
42	Repart de la veille	m³		TAC TAC
43	Rélevé de la journée	m³		
44	Total de la journée	m³		
45	Nombre total de baigneurs	Scolaire Club	Public Total	Responsable de l'établissement Signature Date 31/10
46	Interventions techniques, incidents et observations :			

8 – LES ATTESTATIONS DELIVREES–

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

LES DIPLOMES DELIVRES PAR LES MNS ET L'AGREMENT ECOLES PRIVEES

PASS NAUTIQUE
Requis en ALSH & séjour de vacances

Je soussigné.e
à la piscine N° de diplôme délivré le

Certifie que :

Né.e le : Pièce d'identité présentée

a validé avec succès le pass nautique comprenant :

- Un saut dans l'eau.
- Une flottaison sur le dos pendant 5"
- Une sustentation verticale pendant 5"
- Nager sur le ventre pendant 30 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou objet flottant.

Test réalisé :

Sans matériel de flottaison Avec matériel de flottaison *

à le Signature :

Piscine Ar Poull-Neuil
Rue François Luzel
22200 Guingamp
02 96 13 50 00
piscine.guingamp@guingamp-paimpol.bzh

Piscine Islandia
Rue Gardenn Toul Ar Werzhid
22500 Paimpol
02 96 20 54 57
piscine.paimpol@guingamp-paimpol.bzh

DE L'ARMOR À L'ARGOAT
Guingamp Paimpol
AGGLOMERATION

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné.e
à la piscine N° de diplôme délivré le

Certifie que :

Né.e le : Pièce d'identité présentée

à validé avec succès l'épreuve de :

Chrono réalisé (facultatif) :

Épreuve réalisée :

Départ dans l'eau Départ sauté Départ plongé

à le Signature :

Piscine Ar Poull-Neuil
Rue François Luzel
22200 Guingamp
02 96 13 50 00
piscine.guingamp@guingamp-paimpol.bzh

Piscine Islandia
Rue Gardenn Toul Ar Werzhid
22500 Paimpol
02 96 20 54 57
piscine.paimpol@guingamp-paimpol.bzh

Guingamp Paimpol
AGGLOMERATION

- Le pass Nautique et l'attestation de natation sont remplis à l'accueil et remis au candidat à sa sortie.
- Le test se déroule pendant le temps public, en neutralisant un couloir de nage.
- Il s'effectue en début ou en fin d'ouverture au public.

- L'agrément d'accompagnement des parents à la natation scolaires des établissements de l'enseignement est délivré par le MNS
- Le test se déroule pendant le temps public, en neutralisant un couloir de nage.
- Il s'effectue en début ou en fin d'ouverture au public.

NATATION A L'ECOLE
Attestation de passage du test d'aptitude
(test destiné aux intervenants bénévoles)

Piscine de : Date :

Informations relatives à la personne qui a passé le test :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

a validé le test d'aptitude*.
 n'a pas validé le test d'aptitude*.

Nom et Signature du responsable du test :

**Test d'aptitude : sauter ou plonger en grande profondeur. Enchaîner 25 m sans reprise d'appui. Puis aller chercher un objet immergé (profondeur : 1,50 m minimum).*

Important :
En cas de validation du test, la personne bénévole pourra prétendre à l'agrément piscine, délivré par le chef d'établissement de l'école. Pour ce faire, la personne bénévole remettra au chef d'établissement une copie du présent document (lui permettant d'attester de la validation du test). Dès lors, ce dernier pourra lui délivrer l'agrément piscine. L'agrément piscine permet à la personne bénévole d'intervenir auprès des élèves, dans le cadre de la circulaire Natation n° 2017-127 du 22-08-2017. Il (l'intervenant bénévole agréé non qualifié) peut, selon le cas :

- assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant lui confie. Dans ce cas, il assure la surveillance du groupe et remplit une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés ...) selon les modalités fixées par l'enseignant.

• L'agrément piscine, délivré par le chef d'établissement, est à renouveler chaque année.
• Le test d'aptitude, lui, n'est à valider qu'une fois.

Cette Attestation de passage du test d'aptitude doit être conservée par la personne qui a passé le test (justificatif de validation du test d'aptitude).

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Côtes d'Armor (DDEC 22)
Tél : 02 96 68 32 68 - Fax : 02 96 33 61 66 - courriel : ddec22@enseignement-catholique.bzh

9.1 Protocole d'accueil natation scolaire



Réunion en début d'année scolaire de validation du projet en début de cycle équipe
MNS + Professeur des écoles + CPC-



Début d'un cycle de 5 semaines; 2 leçons hebdomadaires;



Première séance test, constitution de 2 (ou 4) groupes (2 MNS; 1 professeur par classe)

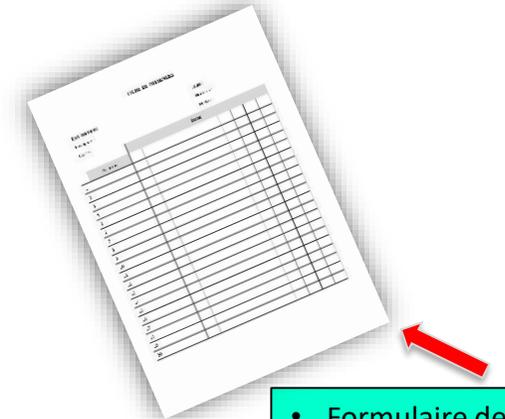


9^{ème} séance passage du « PASS NAUTIQUE » pour les cycle 2.



10^{ème} séance parcours aménagé

Les MNS sont des assistants du professeur des écoles.



- Formulaire de prise en charge de groupe NATATION SCOLAIRE

9 - LES DIFFERENTS PROTOCOLES D'ACCUEIL-

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

9.2 Protocole d'accueil apprentissage enfant



Test d'évaluation obligatoire qui permet de définir le niveau requis pour l'enfant ou la personne



Niveaux : 4/5 ans, non familiarisés, familiarisés, prolongation, perfectionnement.



10 séances de 30 mn (1h00 pour le perfectionnement)



Passage d'une diplôme en fin de cycle, et niveau acquis pour réinscription.



9.3 Protocole d'accueil Stage Vacances



Stage d'une semaine; 5 leçons de 45 mn



Répartis en 3 niveaux : non familiarisés, familiarisés, prolongation, pour enfants à partir de 6 ans.



Passage d'une diplôme en fin de cycle et niveau acquis pour réinscription.

10.1 La mise à l'eau du Robot : Les MNS ou agent entretiens mettent le robot lorsqu'il n'y a pas d'associations en soirée.

- Vérifier la mise en place du filtre.
- Dérouler le câble sur les plages dans l'eau en évitant les boucles
- Plonger le robot dans l'eau
- Laisser l'air s'évacuer et positionner le robot perpendiculairement aux parois
- Brancher le chariot du robot sur une prise secteur/relier le câble flottant au chariot
- Mettre en fonctionnement
- Appuyer sur le bouton START de la télécommande

10.2 Protocole de fermeture de l'établissement

- Evacuation des bassins et des plages à la fermeture des bassins
- Fermer à clé la grille située entre les douches et le hall bassins.
- Mise à l'eau du robot de nettoyage bassin (voir protocole)
- Attendre le départ du dernier visiteur avant de quitter l'établissement
- Eteindre les lumières
- Programmer l'alarme, et entrer le code à 4 chiffres